L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 12 MARS 1882. 55me Année.

Boner, Bonner & Co., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 12 MARS 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

1 an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Une cession artificieuse d'une entreprise artificielle.

Le système qui consiste à opérer des améliorations intérieures, au moyen d'allocations faites par le Congrès, pourrait amener de graves abus si l'on n'y prenait garde. Le parti démocrate, autrefois, ne voulait entendre parler que des entreprises qui avaient un caractère exclusivement national et bientôt, peut-être, reconnaîtra-t-on qu'il avait raison. Encore sur ce point pouvait-on discuter indéfiniment sans arriver à une conclusion satisfaisante. En effet, quel est le criterium de la nationalité dans les entreprises publiques ? Comment peut-on les distinguer entre elles? Quelle est celle qui est nationale et quelle est celle qui ne l'est pas? Tous les Etats de l'Union sont nécessairement nationaux et, en ce sens, toutes les améliorations qui s'y opèrent soit avec l'argent des particuliers, soit avec l'argent des Etats, soit avec les fonds du gouvernement général, sont nationales.

Mais ces améliorations sont nationales plus ou moins. Ainsi celles qui sont exécutées dans les limites d'un Etat seulement sont certainement moins nationales que celles qui sont exécutées dans plusieurs Etats contigus, et plus il y a d'Etats intéressés à ce qu'elles se fassent, plus elles devront être regardées comme nationales. On doit faire ici exception pour les ports de mer, car les ports de mer appartiennent en propre aux Etats-Unis qui en possèdent les eaux. On peut en dire autant des rivières dont les eaux appartiennent également aux Etats-Unis. Mais on ne saurait en dire autant des chemins de fer, ni des canaux, qui ont été créés par des travaux artificiels et qui appartiennent à des compagnies ou à des Etats.

Cependant, il pourrait se faire qu'une de ces entreprises particulières eût par son utilité pour plusieurs Etats ou pour une certaine partie de l'Union, un caractère vraiment national. Le gouvernement non plus n'a pas refusé d'aider à l'exécution des grandes lignes de chemins de fer qui traversent le domaine fédéral, et cette assistance a été admise sans donner lieu à aucune objection. La même assistance est accordée aussi, proportionnellement à leur importance, à des lignes de moindre étendue. Mais de là vient une difficulté très grave.

Si toute entreprise a son utilité publique, le Congrès sera-t-il obligé d'accorder des subventions à toutes les compagnies organisées dans le but d'exécuter des améliorations ayant, plus ou moins, ce caractère? Le Congrès sera-t-il même obligé de prendre pour son compte des entreprises mal conçues, mal exécutées, et d'un revenu douteux, ou d'un revenu nul, par cela seul qu'elles remplissent une lacune dans le service public? Si le gouvernement général était tenu à cette obligation, la nation serait bien vite épuisée, car la pire administration de toutes sera toujours celle d'un gouvernement quelconque. La gérance d'intérêts industriels doit rester entre des mains particulières, si l'on veut que ces intérêts donnent un revenu. Si, au contraire, cette gérance tombe entre les mains de fonctionnaires officiels, le revenu disparaît à l'instant. Le gouvernement conservera peut-être la chose, mais il n'en tirera aucun profit; loin de là, il n'y gagnera pour lui que des pertes. Il est bien entendu que nous faisons exception pour les départements administratifs où il y a plutôt à recevoir qu'à dépenser, et où les recettes sont certaines, comme le département des douanes par exemple, et quelques autres départements dont les opérations sont fixées dans des limites précises et desquelles il n'y a pas moyen de s'écarter.

Nous nous livrons à ces réflexions à propos d'un fameux canal dont l'entretien est si coûteux que l'Etat qu'il traverse en ferait, à ce qu'il paraît, volontiers l'abandon au gouvernement général, si le gouvernement général voulait le prendre à la charge de l'entretenir pour le besoin de la navigation locale, sans lever de droit de péage. Ce canal est celui de l'Erie dans le grand Etat de New-York. Le marché ne serait pas mauvais pour cet Etat, et nous comprenons parfaitement la raison du cadeau qu'on voudrait faire. L'entretien du canal de l'Erie exige une taxe spéciale, car le revenu qu'il donne ne suffit pas à en couvrir les frais. On espérerait aussi que le canal, une fois confié aux ingénieurs des Etats-Unis, s'élargirait de manière à répondre dignement aux besoins du service public, et jamais ces besoins n'ont été aussi impérieux. Il faut premièrement que ce canal lutte de bon marché avec le chemin de fer central de New-York; secondement, avec le canal Welland que le gouvernement du Canada a l'intention d'élargir pour appeler de son côté le transit des grains; troisièmement, avec le Mississippi dont la concurrence est bien plus redoutable.

Les contribuables de l'Etat de New York favorisent cette mesure, et chose extraordinaire, les compagnies de chemins de fer n'y font aucune opposition, bien que cela ne présage rien de bon pour elles. Mais ces compagnies jouent deux jeux à la fois. Elles seraient bien aises que la question de la remise du canal fût prise par les Etats-Unis, arrivât au Congrès, parce qu'elle donnerait lieu à de longues discussions, discussions qu'elles auraient le soin d'entretenir et de rendre interminables. Ces compagnies savent que, pendant tout ce temps, on ne ferait aucune amélioration au canal, et que, tout au plus, on l'entretiendrait dans l'état où il se trouve, état misérable et dont elles n'ont rien à craindre. Dans l'intervalle, le tarif des chemins de fer pourrait être élevé de manière à donner un revenu aux actionnaires, tandis qu'apréciant ce revenu est presque néant, puisqu'il se borne au fret provenant du transport des voyageurs.

On rapporte que les compagnies des chemins de fer de l'Est se vantent d'avoir abaissé leur tarif de fret de manière à annuler l'avantage de l'exportation des grains par le Mississippi. Suivant elles, un convoi parti de St-Louis, passant par New York, arrive à Liverpool à meilleur marché pour les producteurs, que si, ayant la même destination, il passait par la Nile-Orléans. C'est difficile à croire, mais telle est leur prétention, et, à supposer que cette prétention ne soit pas encore réalisée, il pourrait bien se faire qu'elles la réalisassent prochainement pour essayer de faire abandonner aux expéditeurs de l'Ouest la voie du fleuve. Ces compagnies jouent gros jeu; elles doivent céder tôt ou tard à la force naturelle des choses, mais s'il existe un moyen de l'emporter sur le Mississippi, ce moyen elles l'emploieront coûte que coûte, pourvu que le tarif sur les voyageurs puisse les maintenir et couvrir leurs frais.

En conséquence ce fameux canal de l'Erie qui a fait de New York la ville empire des Etats-Unis, et qui en aurait fait autant de Boston, si le canal eut abouti à cette ville, est traité comme s'il ne valait rien ou comme s'il ne valait pas la peine qu'on l'entretienne. L'intérêt du commerce de New York veut qu'on en fasse une voie de transport ouverte gratuitement à toutes les barges, à tous les bateaux, goëlettes et navires, qui voudront y passer, mais les contribuables et les compagnies de chemins de fer sont opposés à cette libre pratique du canal, les premiers parce qu'ils auront une taxe plus lourde à payer, les compagnies parce qu'elles y perdraient une partie de leur clientèle dans le transport des grains. L'affaire en est là. Il serait donc possible que cette question fût portée devant le Congrès et que la cession du canal aux Etats-Unis y devînt le sujet d'une controverse comme il n'y en a jamais encore eu une jusqu'à présent. Nous ne pensons pas que le Congrès accepte le cadeau, mais s'il le faisait, ce serait certainement pour le trésor national une cause de pertes continues, quand même les Etats-Unis se réserveraient le droit de péage, et, contre ces pertes, le parti démocrate et tous les économistes sensés du pays ne cesseraient jamais de protester.

L'INONDATION.

Le fleuve a baissé de 3 pouces en face de la Nouvelle-Orléans, et nos autorités rapportent que les levées sont en bonne condition, mais qu'il faut les surveiller de près.

Le major H. C. Brown, qui a visité la crevasse de la Pointe-Coupée, dit qu'il a pris toutes les informations possibles, sans pouvoir donner une estimation à peu près exacte des dégâts occasionnés par une crevasse qui s'élargit chaque jour et dont il est impossible de savoir où s'arrêteront les eaux. La paroisse de la Pointe-Coupée est une des plus productives de la Louisiane. Le major Brown rapporte qu'en dehors de Bayou Sara, dix mille hommes sont occupés aux travaux des levées.

Les nouvelles du Bayou Lafourche sont rassurantes. Jusqu'à la date du 10 mars, toutes les petites crevasses avaient été bouchées par les habitants riverains. La crevasse sur l'habitation Lagarde, qui paraissait devoir résister aux plus grands efforts, a été enfin bouchée.

Un des membres du jury de police de Jefferson dit que la brèche sur le passage du chemin de fer, a été réparée. La population est occupée sur la levée tout le long de la ligne.

La situation reste la même sur les bords de la Rivière Rouge et dans les districts inondés du Mississippi et de l'Arkansas. Cependant, on compte que le fleuve est moins menaçant que ces jours derniers.

Histoire de la Louisiane racontée aux enfants, par Mme Laure Andry.

Nous avons reçu un volume élégamment imprimé sortant des presses de l'imprimerie Franco-Américaine, dirigée par M. Eugène Antoine, et portant le titre qui précède. Le nom de l'auteur nous a frappé tout d'abord. De l'intelligence, de l'esprit cultivé et de la plume élégante, souvent poétique de Mme Laure Andry, ne pouvait sortir qu'une œuvre hors ligne. La simplicité du récit simposeit à l'auteur s'adressant à des enfants. Mais cette simplicité n'exclut pas l'élégance du style, et ce livre, qui s'adresse aux enfants, sera lu avec fruit par tous ceux qui ont conservé ici le culte de la langue française. Ce livre manquait. Notre jeunesse n'avait que des œuvres de longue haleine où se perdait l'histoire de la Louisiane mêlée aux événements généraux. A l'histoire l'auteur a ajouté quelques notions géographiques; puis il termine par une remarquable exposition des avantages de l'éducation et de la nécessité de passer des notions élémentaires à une méthode plus complète "répondant aux besoins de notre époque où la science dévoile chaque jour de nouvelles merveilles."

Le livre, qui a obtenu l'approbation de Mgr Perché, est dédié au juge A. L. Tissot.

Il est en vente à la librairie de M. H. Billard, encoignure Chartres et Bienville, et à la librairie de la famille, au coin des rues Royale et Orléans. Nous lui prédisons un grand succès. Il est destiné à vulgariser parmi nous cette histoire de la Louisiane, si peu connue, même de bon nombre d'esprits éclairés.

Le Progrès.—Le premier numéro de ce journal, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a paru hier. Destiné à combattre les abus, il ne s'inspire d'aucun parti et se réserve d'apprécier les actes de nos gouvernants avec la plus entière indépendance.

Voici quelques lignes de son programme.

Le Progrès—Tel est le titre de ce nouveau journal, et nous ferons en sorte qu'il en soit digne; il paraîtra tous les jours excepté le dimanche. Nous aurons ainsi plus d'opportunité pour populariser nos articles favorables à la réforme. Quand un journal assume un pareil titre, il doit être nécessairement réformateur, car nul ne soutiendra que nous soyons sous un gouvernement assez parfait pour qu'il n'ait pas besoin de réforme. Le nôtre, malheureusement, est bien loin de toucher à la perfection; il ne s'en approche pas même. Nous voyons au contraire qu'il est pervertî sous bien les rapports, car ce qui devrait nous faire le plus de bien est justement ce qui nous fait le plus de mal. Ce gouvernement a dégénéré en abus, et ce sont les abus qui régnent et non les principes.

Des principes.... il n'en est plus question; on les divise en en tirant de pitoyables conséquences. Qu'avons-nous fait du suffrage universel? Nous l'avons tronqué, nous l'avons corrompu. Nous en avons fait une camaraderie par laquelle l'expression des opinions a été étouffée, et sous les fraudes de laquelle la souveraineté du peuple a disparu. Il ne nous reste plus ni suffrage universel, ni souveraineté publique. Nous n'avons qu'un gouvernement de coterie, et cette coterie est d'autant plus redoutable qu'elle affecte le mérite du libéralisme au moment même où elle fait parade d'harmonie avec l'opinion publique. Elle trahit cette opinion en ayant l'air de la suivre.

Nous réitérons les vœux que nous avons formulés hier pour le succès de la nouvelle feuille.

Association sanitaire. — Hier soir, le comité exécutif de cette association, en séance régulière, a entendu la lecture d'un très beau mémoire du Dr. Chas. B. White, directeur sanitaire, sur la petite vérole, et a reçu le rapport hebdomadaire du comité de lavage des rigoles, [Flushing committee]. La hauteur des eaux du fleuve a facilité cette opération en beaucoup d'endroits, et le comité a pu se dispenser de faire jouer la pompe qui est sur la levée, devant la rue Toulouse. Il n'en a pas été tout à fait ainsi dans le premier District, et la pompe Thompson a dû être mise tous les jours et mouvement pendant quelques heures.

Quant au travail de fouille du canal Toulouse, le suintement des eaux du canal Carondelet a quelque peu arrêté le progrès de l'œuvre, et il a fallu mettre en position une pompe à vapeur pour opérer le désséchement du canal.

MM. Fenner, Horter et le Dr Richardson, ont été nommés membres du comité de conférence pour la charte de ville. Nous espérons que ces messieurs ne mettront aucune entrave au projet de réformes qui a déjà été élaboré par l'Association des contribuables et qui sera appuyé dans les Chambres par la grande majorité des Représentants de la ville.

Après avoir voté une allocation de $600 pour l'achat de désinfectants, le comité s'est ajourné.

Commission d'essai. — Nous avons reçu de M. U. Davis, une brochure contenant les délibérations de la commission d'essai de 1882, aussi les lois des Etats-Unis relatives à l'essai annuel, ainsi que les réglements pour l'organisation et la gouverne du Bureau des commissaires d'essai pour les monnaies de monnaie à Philadelphie, San Francisco, Carson et la Nlle Orléans. Nous remercions M. Davis de nous avoir adressé ce document.

Grand bal.—Nous rappelons à nos lecteurs que samedi prochain, 18 mars, un grand bal paré sera donné par la Société Française de Bienfaisance et d'assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans dans la Salle des Old Fellows. Ce bal est celui que la Société donne chaque année dans le but d'augmenter ses ressources et, par conséquent, ses moyens d'assistance. Le prix du billet est de $2 00. Nous désirons que la salle soit bien garnie de monde, la Société Française de Bienfaisance étant une de celles qui ont droit à tout éloge, car elle est une de celles qui savent le mieux distribuer leurs bienfaits. Nous engageons donc les personnes qui prennent intérêt aux œuvres de charité en général à favoriser de leur présence le bal de la Société Française qui brille toujours, du reste, par une grande élégance et un ordre parfait.

GRAND OPERA HOUSE.—Les chanteurs de Rice terminèrent leur engagement ce soir. Demain, Virginius sera personnifié par le grand tragédien McCullough qui n'a pas d'égal sur la scène américaine. Nous avons déjà donné la liste des pièces où il doit paraître pendant la semaine.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, les "Touristes dans les Chars Pullman." Cette pièce va réveiller les indifférents. Elle fourmille de jeu plus jolie spectacles qu'on ait jamais donnés au public. La pièce jouée pour la première fois à Pittsburg, eut un tel succès qu'une députation, partie de Louisville, vint solliciter en Pennsylvanie le transfert immédiat du dit spectacle dans le Kentucky, ce qui eut lieu et le succès fut égal à ce qu'il avait été à Pittsburg. Les Touristes font aussi de la bonne musique. Au troisième acte, le char est représenté avec les lits à bas et les rideaux tirés. Alors commencent les farces.

THEATRE ST. CHARLES.—Enfin voilà "Humpty-Dumpty" et les pantomimes de Geo. H. Adams, la plus fameuse troupe qu'on puisse voir. On croit qu'après la mort de George L. Fox il n'y aurait plus de pantomimes et que le genre serait enterré. On se trompait. Adams était là pour composer une troupe nouvelle et c'est avec elle que Humpty-Dumpty a parcouru triomphalement tous les Etats-Unis. Nous n'entreprendrons pas de donner une idée des farces mimées que les artistes d'Adam représentent; ce serait leur faire tort. Ce qui vaut mieux c'est d'engager le public à aller voir le spectacle.

Maison Beaujac. — Cette importante maison de commerce, connue de nos lecteurs si favorablement et de si longues date, a redouté à nos colonnes pour inviter les dames à venir admirer la myriade de robes pour robes de printemps qu'elle vient de recevoir et qu'elle se propose d'offrir en vente à des prix d'une modicité rare. Une réputation à perpétuer, une vogue, toujours à sauvegarder, parce qu'elle a attiré tout l'encouragement possible, telle maison, telles sont les considérations qui forment les piédestaux de cette maison à toujours être à l'affût des occasions exceptionnelles d'offrir pour en faire bénéficier leurs clientèles. Quiconque connaît ce magasin, sait qu'on y trouve à toute époque de l'année le fonds de marchandises le plus complet, le mieux assorti; et quiconque n'y pourrait, soit que ce fonds se renouvelle selon les exigences des saisons. A la veille des mois d'été, la maison Dussiger s'adresse en manière de réponse aux demandes du public; elle fera dès demain l'étalage complet de robes et autres confections estivales. Quelque chose de nouveau, mais qu'on y trouve à toute époque de l'année,